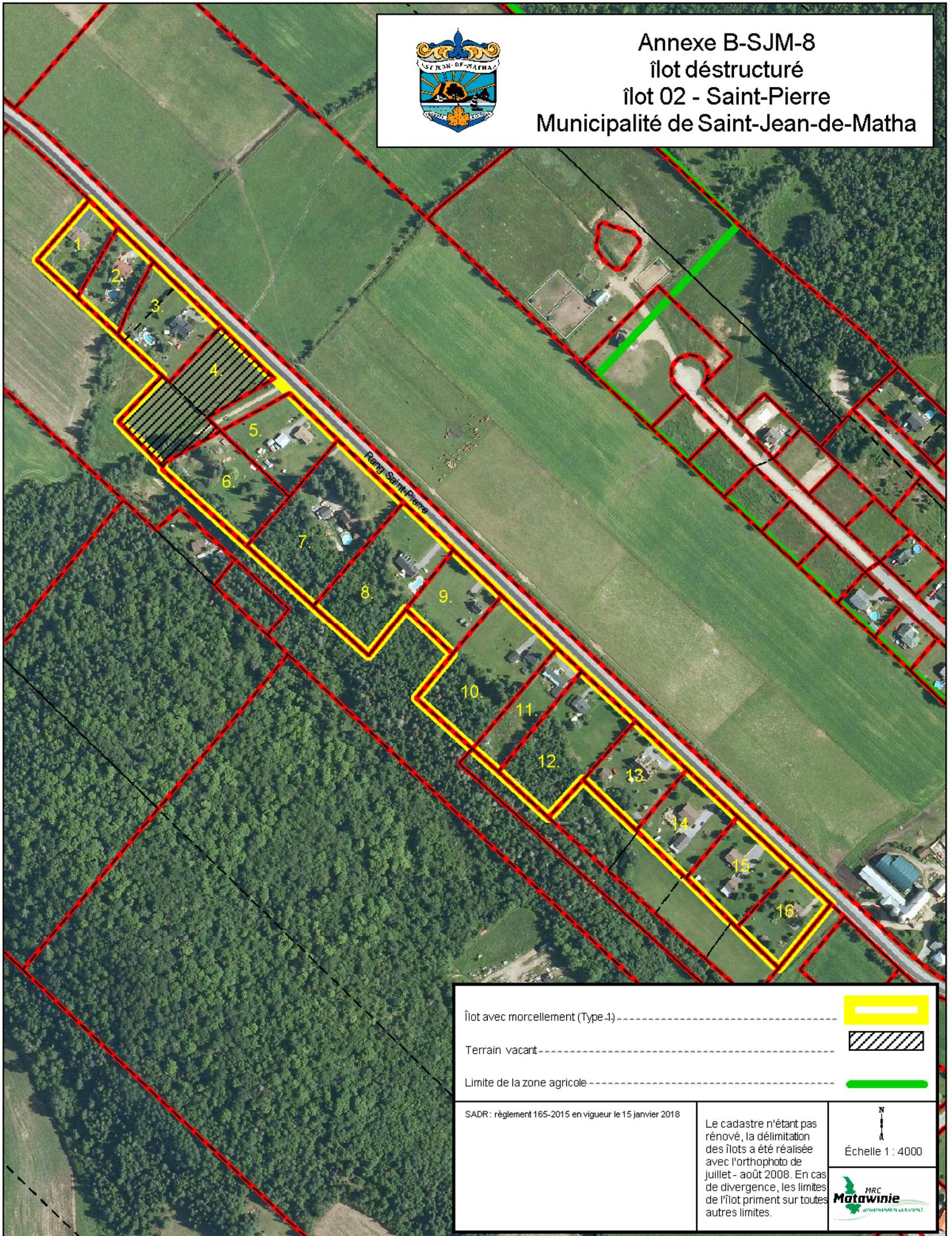




Annexe B-SJM-8  
îlot déstructuré  
îlot 02 - Saint-Pierre  
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha



Îlot avec morcellement (Type 4) -----	
Terrain vacant -----	
Limite de la zone agricole -----	

SADR : règlement 165-2015 en vigueur le 15 janvier 2018

Le cadastre n'étant pas renouvelé, la délimitation des îlots a été réalisée avec l'orthophoto de juillet - août 2008. En cas de divergence, les limites de l'îlot priment sur toutes autres limites.

N  
Échelle 1 : 4000

